

# Breizh bocage

## Des plantations, oui ! Mais pas que...

Le dispositif Breizh bocage c'est aussi :

- Accompagner les communes pour inventorier leur bocage,
- Conseiller et encourager pour une meilleure protection et gestion du bocage,
- Participer au développement de la filière bois énergie,
- Animer des projets pédagogiques de plantation, sensibiliser et éduquer les jeunes générations aux rôles de l'arbre.



### Contacts



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust  
02 97 73 36 49 / [accueil@grandbassindeloust.fr](mailto:accueil@grandbassindeloust.fr)  
[www.grandbassindeloust.fr](http://www.grandbassindeloust.fr)



Retrouvez nos actualités

### Nos techniciens bocage



Aymeric PIRIO: 06.08.01.49.05/[aymeric.pirio@grandbassindeloust.fr](mailto:aymeric.pirio@grandbassindeloust.fr)  
Arnaud MOAL: 06.46.29.40.30/[arnaud.moal@grandbassindeloust.fr](mailto:arnaud.moal@grandbassindeloust.fr)



Syndicat Mixte  
du Grand Bassin  
de l'Oust

## PLANTER, PRÉSERVER ET GÉRER LE BOCAGE GRÂCE AU PROGRAMME RÉGIONAL

# Breizh bocage



COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# Breizh bocage

Un programme de plantation et de restauration de haies bocagères à plat ou sur talus

## Qui est éligible ?

Breizh bocage s'adresse principalement aux **exploitants agricoles**, aux **collectivités** et aux **propriétaires fonciers** souhaitant réaliser des aménagements bocagers sur le parcellaire agricole.

## Pourquoi planter ?

Le bocage est un paysage emblématique de notre patrimoine paysager breton fortement modifié ces dernières décennies. Les haies bocagères sont pourtant indispensables à l'amélioration de la qualité de l'eau et constituent un rempart contre le réchauffement climatique :

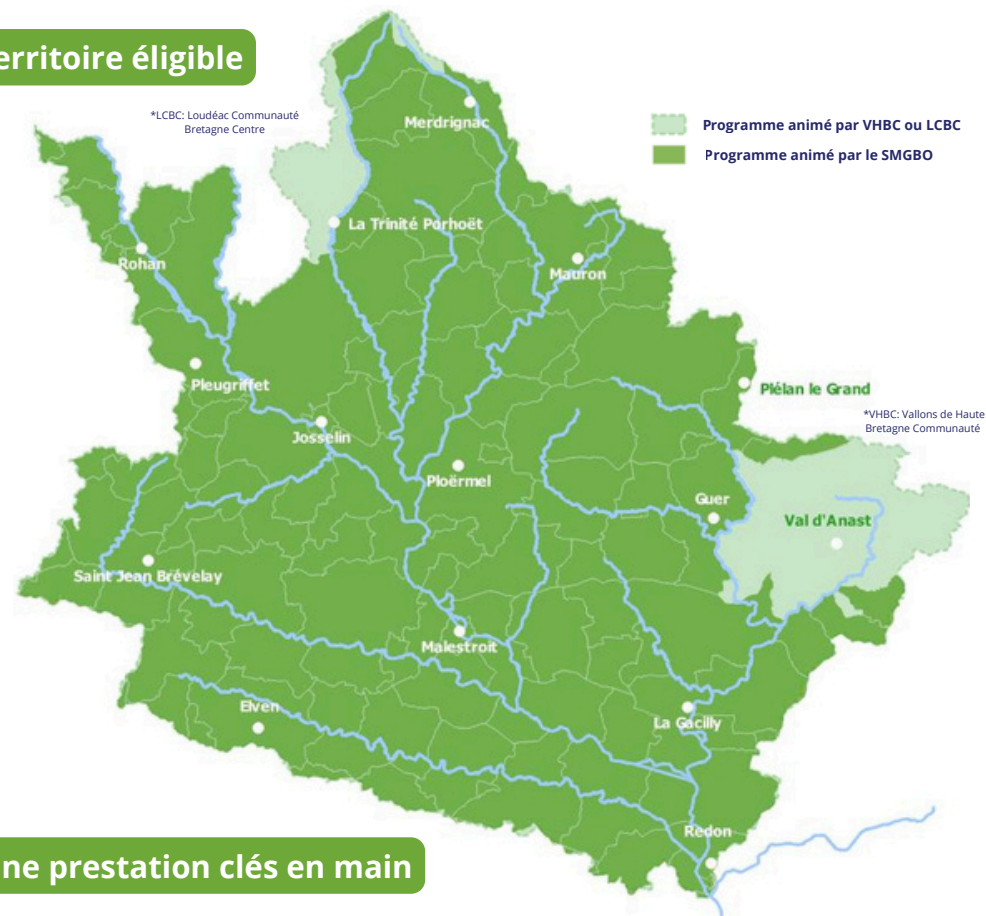
## En plantant des haies bocagères, vous participez à :

- **Limiter** le ruissellement des parcelles et le transfert des polluants vers les cours d'eau,
- **Réduire** l'érosion des sols et les inondations,
- **Protéger** les cultures et le bétail (effet brise-vent, ombrage...),
- **Préserver** la biodiversité,
- **Produire** du bois énergie et du bois d'oeuvre,
- **Restaurer** les paysages et le cadre de vie.

## Financiers

Financé par l'Union Européenne à travers le **FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), la **Région Bretagne**, l'**Agence de l'eau Loire Bretagne**, les **Conseils Départementaux d'Ille et Vilaine**, du **Morbihan** et des **Côtes d'Armor**, ainsi que le **Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust**, ce programme prend en charge les frais des travaux de restauration et de création de haies bocagères (création de talus, fourniture et pose des plants, du paillage, des protections anti-gibier...).

## Territoire éligible



## Une prestation clés en main

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust vous accompagne pour la réalisation de vos projets bocagers.



## Les étapes du projet

- **Réalisation d'un diagnostic bocager** à l'échelle du parcellaire agricole pour faire un état des lieux des éléments du paysage (patrimoine bocager, cours d'eau, zones humides).
- **Proposition d'aménagements** bocagers cohérents et fonctionnels pour l'exploitation.
- **Piquetage et choix des essences** des futurs aménagements.
- **Préparation du sol** à l'automne (sous solage et/ou talutage).
- **Plantation, pose du paillage et des gaines de protection.**

! Reste à charge du bénéficiaire : 1€ du mètre linéaire